



Prévention des Risques liés aux Activités Physiques (PRAP) dans le secteur de l'Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau (IBC)



2 jours / 14 heures en présentiel

Session, dans vos locaux

Objectifs

- Caractériser l'activité physique dans la situation de travail
- Reconnaître les risques et les dommages liés à l'activité physique
- Identifier les éléments déterminants de son activité physique
- Proposer les améliorations susceptibles de réduire les risques et participer à leur mise en œuvre

Profil du formateur

Formateur-expert PRAP, certifié INRS et suivi selon notre processus qualité

Public concerné

Toute personne, opérateur ou agent des secteurs de l'industrie, du BTP, du commerce et des activités de bureaux

Document(s) délivré(s) suite à l'évaluation des acquis

Certificat « Acteur PRAP IBC » valable au maximum 24 mois, délivré au candidat ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative

Niveau de connaissances préalables requis

Aucun prérequis

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation certificative conforme au document de référence PRAP INRS

Moyens techniques et pédagogiques

Apport de connaissances

Mise en situation proche de l'activité réelle du stagiaire, conforme au programme de l'INRS





Programme



Activité physique et objectifs PRAP

- Éléments statistiques et enjeux liés à la santé pour l'entreprise ou l'établissement
- Intérêt de la prévention des risques
- Les différents acteurs et leurs rôles
- Les activités physiques dans la situation de travail et le rôle de l'acteur PRAP

Facteurs de risques

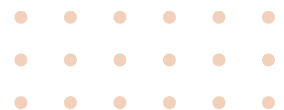
- Facteurs de risques d'origine biomécanique, psychosociale et ceux liés à l'environnement physique (froid, vibrations, etc.)
- Notions d'anatomie, physiologie et pathologie de l'appareil locomoteur
- Observation, analyse et description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à la santé

Analyse du poste de travail (méthode ITAMAMI)

- Déterminants des activités physiques
- Éléments contraignants de la situation de travail

Principes généraux de manutention et d'aménagement du poste de travail

- Rappel des principes généraux de prévention
- Principes de base d'aménagement dimensionnel des postes de travail
- Aides techniques à la manutention
- Principes d'économie d'effort et de sécurité physique
- Définition des pistes d'amélioration des situations de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernés



mc.formaconseil@gmail.com

07.49.52.86.18